

Marchés réservés au secteur de l'insertion par l'activité économique

7 octobre 2021
webinaire

Cadre de la démarche

Financée par la DEETS, la MDEN porte le projet d'animation régionale pour la croissance et le développement de l'achat socialement responsable s'articulant sur 5 axes :

- Animation du réseau des facilitateurs
- Information collectives à destination des entreprises
- Observatoire régional de l'ASR
- Trophées de l'achat responsable
- Sensibilisation des maîtrises d'ouvrages

L'achat socialement responsable

Le code de la commande publique demande à chaque acheteur, via l'article L2111-1, de prendre en compte les trois piliers du développement durable lors de la détermination des besoins :

« La nature et l'étendue des besoins à satisfaire sont déterminées avec précision avant le lancement de la consultation en prenant en compte des objectifs de développement durable dans leurs dimensions économique, sociale et environnementale. »

L'achat socialement responsable fait référence aux pratiques sociales et aux conditions de travail mises en œuvre par une entreprise pour réaliser la production de ses biens et de ses services.

Sensibilisation des donneurs d'ordre aux marchés réservés

En webinaire, à partir de 9h30

1. IAE – 7 octobre 2021
2. STPA – 21 octobre 2021
3. ESS – 28 octobre 2021

Déroulé de la séance

1. Présentation du secteur de l'insertion par l'activité économique
2. Présentation de l'offre de biens et de services
3. Marchés réservés et sourçage
4. Informations utiles
5. Échanges libres

**Présentation
de l'Insertion par l'Activité
Economique**



Missions de l'IAE



Favoriser l'insertion de personnes en difficulté professionnelle et/ou sociale, par la mise en situation de travail complétée par un accompagnement social et professionnel.

5 types de structures :

- Les Associations Intermédiaires (A.I.)
- Les Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion (E.T.T.I.)
- Les Ateliers et Chantiers d'Insertion (A.C.I.)
- Les Entreprises d'Insertion (E.I.)
- Les Entreprises d'Insertion par le Travail Indépendant (EITI)

L'IAE à la Réunion



A La Réunion, les employeurs IAE ont mis en parcours d'insertion 5 772 salariés CDDI.

En 2020, on compte :

- 95 Ateliers et Chantiers d'Insertion
- 11 Entreprises d'Insertion
- 5 Associations Intermédiaires
- 5 Entreprises de Travail Temporaire

Les résultats en termes d'insertion dites sorties dynamiques de tous ces publics sont de 43 % à La Réunion (source 2020 - DEETS Réunion).

Les secteurs d'activités de l'IAE



LES SIAE exercent dans les activités suivantes :

Bâtiment, travaux publics, production agroalimentaire, nettoyage, aménagements paysagers, espaces verts, restauration, grande et moyenne distribution logistique, manutention, industrie, économie circulaire et actions innovantes et expérimentales (liste non exhaustive).

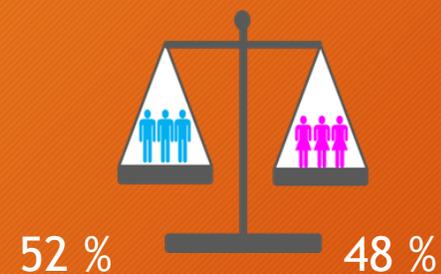
Autant de secteurs d'activités qui favorisent la réinsertion sociale et professionnelle des personnes éloignées du marché de l'emploi.

Le public de l'IAE



- L'IAE s'adresse à des personnes qui rencontrent des difficultés professionnelles (chômage de longue durée, faible qualification...) et sociales (logement, santé, mobilité, environnement familial...);
- Elles peuvent être orientées par les différents acteurs de l'insertion sociale et professionnelle.
- Le public sous un contrat de travail IAE dit CDDI doit être agréé
- Plateforme de l'inclusion

Caractéristiques des bénéficiaires :



H

1,3%



23%



pôle emploi

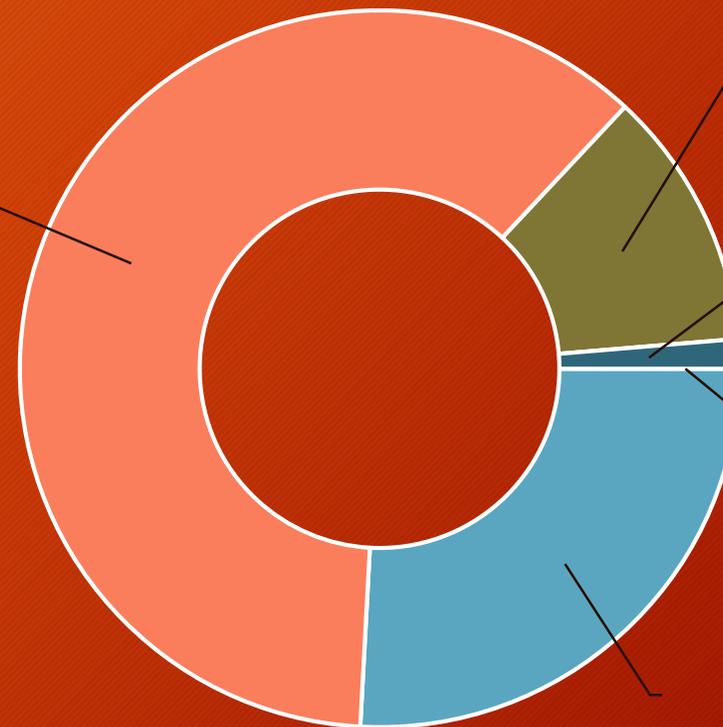
DELD

68,9%

DETLD

39,2%

De 26 à 49 ans
61,1%



Plus de 50 ans
11,7%

Non renseigné
1,3%

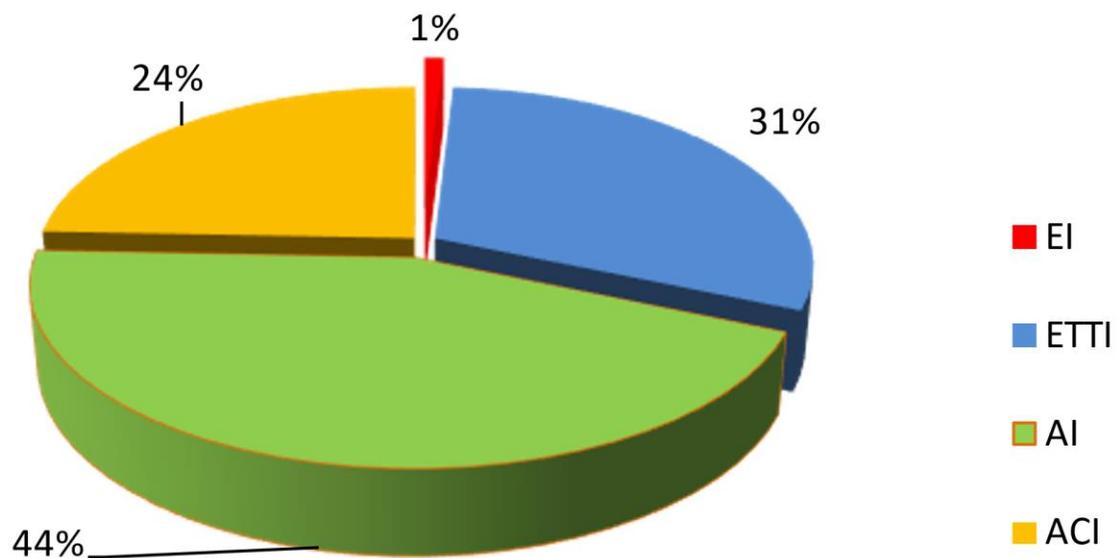
Moins de 18 ans
0,0%

De 18 à 25 ans
25,9%

Public Accueilli par SIAE



Publics accueillis 2020



EI	ETTI	AI	ACI	Total
56	1757	2552	1 407	5772

Union Régionale des Structures d'Insertion par l'Activité Economique



L'URSIAE est un inter-réseaux qui regroupe tous les types de SIAE



Union Régionale des Structures d'Insertion par l'Activité Economique



**Association loi de juillet 1901
Fédère 70% des SIAE conventionnées du territoire**

EVOLUTION DES ADHESIONS URSIAE							
	ACI	EI	AI	ETTI	TOTAL	SIAE CONV	RATIO % ADH/CONV
ADH 2017	4	2	1	3	10	37	27,03%
ADH 2018	23	4	1	3	31	47	65,96%
ADH 2019	23	2	4	4	33	45	73,33%
ADH 2020	28	4	4	5	41	59	69,49%

Les missions de l'URSI AE



- FEDERER LES SIAE
- PROMOUVOIR et DEVELOPPER LES ACTIVITES DES SIAE
- DEFENDRE LES INTERETS DES ADHERENTS
- ANIMER LE RESEAU D'ADHERENTS
- INFORMER ET FORMER AU DISPOSITIF IAE
- PROFESSIONNALISER LES ACTEURS DU RESEAU URSAE

- ACCOMPAGNER LES PORTEURS DE PROJETS IAE SUR LES TERRITOIRES DE LA REUNION ET DE MAYOTTE
- ORGANISER DE LA JOURNEE REGIONALE DE L'IAE
- SIEGER AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE
- DEVELOPPER DES PARTENARIATS AVEC LES ACTEURS ECONOMIQUES REGIONAUX

Le rôle de l'URSIAE dans les marchés réservés SIAE



- Promouvoir ses adhérents,
- Professionnaliser les acteurs,
- Mutualiser les moyens,
- Contribuer à faciliter les échanges avec les acheteurs de la commande publique ,
- Communiquer sur les offres,

Sur 41 adhérents, 10 répondent à des marchés réservés et 6 sur des clauses d'insertion.

Les enjeux des marchés réserves SIAE



Territoire :

- Redynamisation du territoire
- Quartier prioritaire
- Patrimoine de Bailleurs sociaux

Utilité sociale :

- Dynamique sociale et économique
- Création d'emplois
- Insertion
- Accompagnement à l'emploi
- Parité/mixité
- Recréer du lien social

Public :

- Personnes rencontrant des difficultés d'accès au marché du travail
- Demandeurs d'emplois de longue durée
- Bénéficiaires de minima sociaux

Acheteurs :

- Instances de l'Etat
- Collectivités territoriales
- Bailleurs sociaux
- Clients privés

Les activités de marchés réservés



Marché de services ou de travaux

- Nettoyage des locaux,
- Entretien des espaces verts,
- Collecte et Valorisation des déchets,
- Numérique,
- Bâtiment : rénovation ou réhabilitation,
- Agriculture biologique,
- Agroalimentaire.



Les opportunités



ATOUTS/OPPORTUNITES

- Potentiel de marché
- Capacité d'innovation sociale
- Niveau de qualité et d'exigence pour les prestations
- La mise en place d'un processus d'insertion professionnelle, de formation et d'accompagnement socio professionnel
- L'expérience des SIAE
- Partenariats avec les acteurs locaux
- Lien de proximité

FAIBLESSES/MENACES

- Prix des marchés/utilité sociale
- Capacité financière
- Stratégie commerciale et marketing
- Méconnaissance du secteur par les acheteurs de la commande publique

Pérennisation et développement

- Soutenir les SIAE en permettant un accès plus facile à la commande publique
- Simplifier les règles et moderniser les outils à la disposition des acheteurs publics
- Favoriser la négociation et les échanges entre les acteurs locaux
- Ne plus se focaliser seulement sur le prix et favoriser le développement local



MERCI DE VOTRE ATTENTION

CONTACT :

4 Rue Franck Camille Cadet

B201 - SEMIR

97427 ETANG-SALE LES BAINS

0262 45 83 27

0693 84 31 79

secretariat.ursiae974@gmail.com

Marchés réservés IAE

Articles L2113-13 et L3113-2 du Code de la commande publique

Des marchés ou des lots d'un marché peuvent être réservés à des structures d'insertion par l'activité économique mentionnées à l'article L. 5132-4 du code du travail et à des structures équivalentes, lorsqu'elles emploient une proportion minimale, fixée par voie réglementaire, de travailleurs défavorisés.

Marchés réservés IAE

Article L2113-14 du Code de la commande publique

Un acheteur peut réserver un même marché ou un même lot d'un marché à la fois aux opérateurs économiques qui répondent aux conditions de l'article L. 2113-12 et à ceux qui répondent aux conditions de l'article L. 2113-13.

Sourçage

Article R2111-1 du Code de la commande publique

Afin de préparer la passation d'un marché, l'acheteur peut effectuer des consultations ou réaliser des études de marché, solliciter des avis ou informer les opérateurs économiques de son projet et de ses exigences.

Les résultats des études et échanges préalables peuvent être utilisés par l'acheteur, à condition que leur utilisation n'ait pas pour effet de fausser la concurrence ou de méconnaître les principes mentionnés à l'article L. 3.

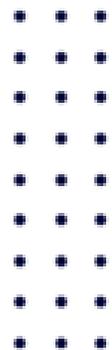
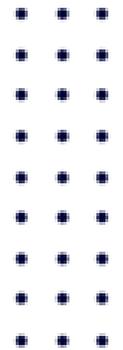
Annuaire de l'IAE



Marché de l'inclusion



**Trouvez des
partenaires **inclusifs**
partout en France**



Comment réserver un marché ?

- Sur le plan juridique, il faut simplement indiquer dans l'avis d'appel public à la concurrence (AAPC), le règlement de consultation (RC) et le CCAP que le marché est réservé en vertu de l'article L2113-13.
- La structure qui soumissionne doit attester de son agrément IAE (délivré par la DEETS).

Comment valoriser le marché réservé?

- Dans un marché réservé, la totalité des heures de travail générées par le marché est considérée en heures d'insertion sociale car la prestation objet du marché est totalement réalisée par la SIAE.
- La sous-traitance à une autre SIAE reste possible.

Trophées de l'Achat Responsable

APPEL À CANDIDATURE !



LES TROPHÉES DE L'ACHAT RESPONSABLE⁹⁷⁴

Inscription du 15 avril au 15 oct. 2021

Innovant et performant

Ecologique et durable

Solidaire et équitable

www.achat-responsable.re


PRÉFET
DE LA RÉGION
RÉUNION
*Liberté
Égalité
Fraternité*


Haut Conseil de la Commande Publique de La Réunion


MAISON DE L'EMPLOI
du Nord de La Réunion


MAISON DE L'EMPLOI
du Nord de La Réunion


ursiae

Rappel des futures sessions

En webinaire, à partir de 9h30

1. STPA – 21 octobre 2021
2. ESS – 28 octobre 2021

Place aux échanges

?